

UNITED NATIONS  NATIONS UNIESPOSTAL ADDRESS—ADRESSE POSTALE UNITED NATIONS, N.Y. 10017
CABLE ADDRESS—ADRESSE TELEGRAPHIQUE: UNATIONS NEWYORK

REFERENCE: C.N.58.1991.TREATIES-2 (Notification dépositaire)

ACCORD EUROPEEN SUR LES GRANDES LIGNES DE TRANSPORT
INTERNATIONAL COMBINE ET LES INSTALLATIONS CONNEXES (AGTC)
CONCLU A GENEVE LE 1er FEVRIER 1991EXEMPLAIRES CERTIFIES CONFORMES DE L'ACCORD

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire et se référant à la notification dépositaire C.N.55.1991.TREATIES-1 du 3 mai 1991, annonçant l'ouverture à la signature de l'Accord et communiquant le texte des clauses finales y relatives, a l'honneur de transmettre sous ce pli deux exemplaires certifiés conformes de l'Accord.

A cette occasion, le Secrétaire général croit bon d'attirer l'attention des autorités compétentes sur le fait que les exemplaires certifiés conformes sont essentiellement établis en vue de permettre aux gouvernements et organisations intéressés de mener à bien leurs procédures internes de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion. Par souci d'économie, les exemplaires certifiés sont imprimés en nombre limité. Il conviendrait donc que les autorités concernées reproduisent à partir des deux exemplaires accompagnant la présente notification les exemplaires supplémentaires dont elles pourraient avoir besoin.

Le 7 mai 1991

H.

A l'attention des services des traités des ministères des affaires étrangères et des organisations internationales intéressées